

Les ravages de l'idéologie

Ces derniers jours, de nombreux collègues ont été scandalisés à la lecture d'un courriel émanant d'une section syndicale d'Indre-et-Loire : dans un verbiage idéologique abscons, elle y justifie la fermeture arbitraire des classes CHAM-CHAD du lycée Paul-Louis Courier (Tours) à la rentrée 2024, au nom de la « mixité sociale ».

Peu importe que les résultats de ces classes soient bons, peu importe que des propositions ambitieuses aient été faites par l'équipe pédagogique pour en améliorer encore l'accès : elles doivent disparaître, car leur public serait « trop favorisé ». Peu importe si la situation réelle est bien plus complexe et nuancée, la mixité sociale sert de prétexte à faire des économies en cassant un outil qui marche sans réfléchir à l'améliorer.

Le SNALC Orléans-Tours, en intersyndicale, réaffirme avec force son soutien aux collègues qui subissent cette situation injuste.

D'autant plus injuste que dans le même temps, dans le département voisin du Loir-et-Cher, la section locale de ce même syndicat est vent debout (comme le SNALC) contre la fermeture du collège Rabelais (Blois), imposée par le conseil départemental alors que cet établissement accueille le public le plus défavorisé de l'académie, pour... encourager la mixité sociale. La mixité sociale serait donc un concept à géométrie variable ?

Le SNALC Orléans-Tours déplore profondément que l'idéologie et la passion politique puissent prendre le pas localement et nationalement sur la défense des collègues et des intérêts de la profession, à un moment où celle-ci est en grande souffrance.

Alors que s'ouvre le mouvement intra-académique 2024, **le SNALC Orléans-Tours apporte tout son soutien aux collègues de l'académie qui risquent de perdre leur poste, du fait des choix inacceptables de notre ministère.**

Au niveau national, le SNALC l'a constaté lors du Conseil supérieur de l'éducation du 8 février 2024 : il a été le seul syndicat représentatif à voter en faveur d'un texte qui permet aux équipes éducatives de pouvoir décider d'un redoublement.

Faire confiance aux collègues, leur redonner des capacités d'action, défendre leurs conditions de travail avec pragmatisme : c'est tout le sens de l'action du SNALC.

Orléans, le 5 mars 2024

Contact: François TESSIER, Président du SNALC Orléans-Tours
06 47 37 43 12, f.tessier@snalc.fr